

**Décision n° 2026-394
modifiant la décision n° 2025-1655 portant délégation de signature**

Monsieur Philippe LONNÉ, directeur général de la Bibliothèque nationale de France

Vu la décision n° 2025-1655 du 1^{er} octobre 2025 portant délégations de signature de M. Philippe Lonné, directeur général de la Bibliothèque nationale de France à ses services, modifiée par la décision n°2025-2142 du 8 décembre 2025 et par la décision n° 2026-117 du 22 janvier 2026,

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est ajouté un article 2.1.1 à la suite de l'article 2.1 au sein du TITRE 1 « Au sein de la Direction de l'Administration et du personnel » :

2.1.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claire COUTÉ, directrice déléguée aux Ressources humaines, la même délégation de signature est donnée à Madame Roxane GARNIER, son adjointe.

ARTICLE 2 :

L'article 7.1.1 au sein du TITRE 2 « Au sein de la Direction des Collections » est supprimé et remplacé par les termes suivants :

7.1.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sébastien GAUDELUS, directeur des Collections par intérim, la même délégation de signature est donnée à Madame Audrey GIORGETTI, adjointe au directeur des Collections chargée des Affaires administratives et financières.

Fait à Paris, le 2 mars 2026

Le directeur général

Philippe LONNÉ